



Projet pédagogique

Mais comment notre enseignement s'y prendra-t-il pour réaliser ces objectifs ambitieux ? C'est ce que définit le **Projet pédagogique**.

Notre école est conçue comme un milieu de vie orienté vers l'éducation des jeunes qui lui sont confiés. Notre projet pédagogique aborde successivement ses diverses facettes, de la mise en œuvre des principes de la démocratie à l'orientation vers des études ultérieures ou vers une profession, en passant bien sûr par l'acquisition des savoirs et des compétences.

Table des matières

Vivre la démocratie au quotidien.....	2
Constituer de véritables équipes éducatives	4
Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires.....	5
Créer un contexte d'apprentissage favorable.....	6
Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendus	8
Organiser des bilans	13
Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles	14
En formes 1 et 2 :	15
En forme 3 :	16

Vivre la démocratie au quotidien

En tant qu'environnement dans lequel se déroule une partie essentielle de la vie de l'enfant, constituant souvent le premier milieu de vie extra-familial, l'école représente pour les jeunes une occasion unique de socialisation. Du fonctionnement qu'ils y rencontrent dépendent en grande partie leurs représentations de la vie en société et leurs attitudes face à celle-ci. Ils doivent y acquérir certaines des compétences de base indispensables à la participation démocratique.

Définir des règles de base, qui permettent la réflexion et la négociation	<p>Le règlement d'ordre intérieur de l'école délimite clairement le cadre dans lequel se déroule la vie scolaire : il définit des règles fondamentales, sur la base desquelles peut se construire la démocratie au quotidien. Cette clarté contribue largement à la cohérence éducative, et permet de gérer plus facilement les éventuels conflits.</p> <p>Si l'essentiel doit être clairement établi, une réflexion et une négociation n'en restent pas moins nécessaires face aux cas concrets et dans une perspective d'éducation à la citoyenneté ; il reste une place pour l'évaluation du fonctionnement et pour l'élaboration éventuelle de règles plus précises en fonction de tel ou tel problème ponctuel.</p>
Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent	<p>Comme le prévoit le Décret, chaque personne directement concernée peut se procurer les divers projets et règlements en vigueur dans l'établissement.</p> <p>L'école facilite l'accès de chacun des membres du personnel aux documents qui parviennent à l'école (programmes des cours, programmes de formation continuée, offres d'activités, farde de Direction accessible à tous, présentoir dans la salle des professeurs...).</p> <p>Grâce au conseil de participation, les élèves disposent également d'un moyen suffisamment commode d'échanger des informations.</p> <p>L'école veille à aller au-delà d'une simple mise à disposition des informations : dans les cas où cela paraît utile, voire nécessaire, elle prend des dispositions pour permettre à chacun de comprendre ces informations.</p>

<p>Assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du Conseil de participation</p>	<p>Chacun des membres de la communauté éducative peut consulter l'ordre du jour des réunions du Conseil de participation, compléter celui-ci (selon les modalités précisées ci-dessous), et consulter les comptes-rendus des rencontres.</p> <p>Les membres du Conseil de participation ont la possibilité de prendre contact avec ceux qu'ils représentent, et d'organiser dans de bonnes conditions les réunions qu'ils jugent nécessaires (réunions préparatoires à celles du Conseil, réunions d'information, d'évaluation, travail en commission, ...).</p>
<p>Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves</p>	<p>Aux différents moments de la vie scolaire correspondent également des processus démocratiques : certaines décisions qui concernent la gestion de la classe sont prises par le groupe, dans les limites du cadre défini par l'autorité; chaque élève peut y exercer des responsabilités, y jouer un rôle précis...</p>
<p>Et en faire des acteurs de leurs propres progrès</p>	<p>La gestion des apprentissages est cohérente avec les objectifs d'émancipation citoyenne des élèves : des pratiques telles que la communication claire des objectifs poursuivis, l'explication des critères d'évaluation, le dialogue sur les difficultés rencontrées, le respect mutuel, la responsabilisation des élèves par rapport à leurs propres progrès, dont l'intérêt pédagogique est bien démontré, sont aussi l'occasion de vivre la démocratie. Des contrats peuvent être passés entre les élèves et leurs professeurs, qui définissent la part de chacun dans la gestion des apprentissages.</p>

Constituer de véritables équipes éducatives

L'Institut s'attachera à rompre l'isolement des classes, car celui-ci est préjudiciable, tant aux enseignants, seuls face à leurs succès et à leurs difficultés, qu'aux élèves, qui font trop souvent les frais des incohérences des adultes (au niveau des quantités et de la répartition des travaux à domicile, et des contenus des cours, par exemple). Le partage des ressources constitue également une aide pour chacun, en particulier dans le cas d'équipes pluridisciplinaires.

Prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs	<p>Les projets communs permettent d'enrichir les activités pédagogiques grâce aux compétences et aux richesses de chacun. Ils favorisent le dialogue et les échanges sur les questions pédagogiques, et constituent des occasions appréciables de formation continue informelle.</p> <p>Pour réaliser ces projets, mais aussi pour s'informer mutuellement, pour rechercher une solution à un problème rencontré, pour coordonner les exigences à l'égard des élèves, les heures de conseils de classe et de travaux en équipes entre les enseignants sont instituées le lundi soir de 16H00 à 17H40.</p>
Et planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe	<p>La formation continue est aussi nécessaire chez les enseignants que chez les membres des autres professions qualifiées. Elle peut porter sur les matières enseignées et sur les moyens à mettre en œuvre aux divers plans (didactique, relationnel, administratif, ...). Elle répond à un problème rencontré (diagnostiqué par la personne concernée, par le chef d'établissement, voire par l'inspection), ou se fonde sur le simple désir de progresser dans un domaine particulier lié à la fonction exercée, mais elle doit toujours pouvoir être justifiée en fonction d'un projet global. Il s'agit en effet d'un investissement de l'équipe pédagogique, qui lui permet de devenir plus performante.</p>

Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires

Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations	<p>L'Institut s'attachera à répondre aux interrogations des parents à propos de la scolarité de leur enfant : elle mettra en œuvre divers moyens de rapprocher de l'école les parents qui pour diverses raisons s'y sentent moins à l'aise. Dans ce but, elles organisent des contacts (journées portes ouvertes, activités festives préparées en collaboration, ...), et recherchent les modalités de rencontre les plus adéquates, tant pour les parents que pour le personnel : contacts écrits via le journal de classe, réunions de parents à un moment bien choisi, ... Les parents sont informés des choix pédagogiques de l'équipe éducative et de leurs justifications.</p> <p>Le bulletin est conçu comme un outil de communication principalement orienté vers les parents, qui vise à faire le point sur la progression de l'élève. Il peut être complété par des grilles, des tableaux plus détaillés, sorte de tableaux de bord individuels et quotidiens.</p> <p>En outre, l'école rend possible la consultation par les parents de tous les cahiers et travaux divers de leur enfant.</p>
... et les associer au processus éducatif	<p>L'Institut impliquera activement les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants : les parents sont encouragés à vérifier l'accomplissement des devoirs, invités - en fonction de leurs disponibilités - à participer à certaines activités éducatives. Plus généralement, l'équipe éducative aide les parents à trouver les meilleurs moyens de soutenir les efforts de leurs enfants.</p> <p>De telles interventions de l'école sont particulièrement importantes face aux parents plus démunis, dont il faut renforcer la confiance dans les chances de réussite de leurs enfants et dans leur propre capacité à les aider.</p>
Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.	<p>La connaissance et l'exploitation des ressources offertes par l'environnement permettent à la fois d'élargir la palette des ressources disponibles et de préparer les jeunes à tirer parti de ces ressources au-delà de l'école : organiser des rencontres entre les jeunes et des " extérieurs " capables de leur apporter des informations sur une autre culture, un métier, ... ; s'informer des conditions d'accès aux bibliothèques publiques, et les fréquenter, participer aux activités culturelles locales, ... Plus l'enseignement se fonde sur la réalisation de projets, plus les élèves jouent un rôle important dans la gestion de</p>

	<p>ces projets, et plus le recours à des ressources extérieures est nécessaire et intégré à la vie scolaire.</p> <p>L'Institut tire aussi parti, au plus grand profit de leurs élèves, de ressources plus lointaines : les établissements d'enseignement secondaire profitent des opportunités qui leur sont offertes de se raccorder à Internet et familiarisent leurs élèves avec cet outil de recherche et de communication.</p> <p>L'école reste bien sûr responsable de la qualité de l'éducation dispensée aux élèves qui lui sont confiés. Le Conseil de participation, notamment, qui inclut des représentants de l'environnement, permet à la communauté éducative d'aborder les questions soulevées par l'ouverture de l'école.</p>
--	---

Créer un contexte d'apprentissage favorable

Pour s'engager activement dans des activités d'apprentissage, l'élève doit être disponible, et en confiance.

Respecter les rythmes biologiques et psychologiques	L'organisation des journées et des activités respecte les besoins des élèves en termes de repos, d'alternance des activités de types différents.
Faire confiance et le dire	<p>Tout être humain éprouve le besoin de se sentir accepté, intégré, valorisé et autonome. L'enseignant établit avec ses élèves des contacts harmonieux, adopte à leur égard des attitudes et des comportements positifs adultes qui tiennent compte des différences de sensibilité, d'intérêt et de niveau socio-économique ou socioculturel. Ses comportements reflètent une attitude positive, la confiance dans les possibilités de chacun pour atteindre, s'il y est adéquatement aidé, les objectifs visés.</p> <p>Un des nombreux facteurs qui entrent en jeu dans la motivation à l'égard des études en général et de certains cours en particulier réside dans la perception que les élèves ont de la relation étroite qui existe entre les contenus d'enseignement et leur vécu personnel ou entre ceux-ci et leur environnement quotidien ou, encore, entre les matières enseignées et leur projet de vie, tant sur le plan professionnel que social ou affectif. De plus, l'expérience</p>

	<p>personnelle de chaque élève constitue une richesse et un potentiel d'action trop souvent inexploités. Chaque enseignant s'efforcera par conséquent de solliciter cet apport et de l'intégrer dans son cours.</p>
<p>Créer un maximum d'occasions d'apprentissage</p>	<p>L'école veille à rentabiliser au mieux le temps imparti, en évitant les pertes de temps (entrée en classe à l'heure prévue, respect de la durée des récréations, organisation de la vie de la classe permettant aux élèves plus rapides de continuer à travailler pendant que leurs condisciples terminent leur tâche, organisation matérielle efficace des activités, ...). Une organisation dynamique des cours, l'intérêt des élèves et leur motivation exercent aussi une influence sur les possibilités d'apprentissage : l'élève impliqué concrètement dans l'activité bénéficie d'un temps d'apprentissage " réel " bien plus long que celui qui se contente d'y assister, en attendant la sonnerie finale.</p> <p>La participation active et régulière des élèves aux activités scolaires est aussi, de toute évidence, la condition d'une efficacité pédagogique à la mesure des moyens mis en œuvre par les enseignants. L'école confrontée au problème du décrochage scolaire prévoit, dans son projet d'établissement, les moyens spécifiques qu'elle met en œuvre pour lutter contre l'absentéisme (avertissement immédiat des parents, établissement d'un contrat spécifique avec l'élève, prise en charge du problème par un enseignant ou un éducateur, ...).</p>
<p>Assurer la continuité pédagogique</p>	<p>L'école veille à assurer la continuité entre les niveaux scolaires de façon à ce que chaque enseignant puisse tenir compte des apprentissages réalisés ou prévus à l'autre niveau, et que les enfants vivent les " passages " dans le climat de sécurité indispensable à leur participation active.</p> <p>Les enseignants de l'école fondamentale échangent avec leurs collègues du secondaire des informations sur les objectifs poursuivis à chaque niveau et leur communiquent des informations relatives à la maîtrise des socles de compétences. Ces échanges d'informations doivent bien sûr se dérouler de la même façon lorsqu'un élève passe dans la classe supérieure au niveau de l'école secondaire.</p> <p>L'école fondamentale organise un premier contact de leurs élèves avec des professeurs, les locaux et l'organisation spécifique de l'enseignement secondaire. Les moyens mis en œuvre sont choisis en fonction du contexte particulier des établissements : rencontre ponctuelle des enseignants des deux niveaux, " visite ", organisation d'activités communes, parrainage des plus jeunes par les " anciens ", ... les formules possibles sont nombreuses.</p>

	<p>L'établissement prévoit en début d'année un accueil des élèves quittant l'enseignement fondamental, en vue de les familiariser avec ses modes de fonctionnement spécifiques.</p> <p>Ces passages d'élèves entre établissements font également l'objet d'une préparation par les institutions concernées, de façon à réduire au minimum les difficultés d'adaptation de ces élèves.</p>
--	---

Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendus

Les conditions minimales assurées, comment s'y prendre pour que chacun acquière tous les savoirs et toutes les compétences dont l'école doit le doter ?

<p>Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages</p>	<p>La recherche en éducation a largement montré l'incidence positive d'une connaissance précise du " système " par les élèves sur leur réussite.</p> <p>Les enseignants veillent à informer leurs élèves, d'une façon adaptée à leur âge, des objectifs poursuivis, des performances attendues et des critères d'évaluation qui seront utilisés. L'élève dispose ainsi d'informations qui lui permettent d'organiser son apprentissage en pleine connaissance de cause, de s'auto-évaluer, de signaler les difficultés rencontrées.</p> <p>En informant l'élève des objectifs et de ses critères d'évaluation, en établissant avec lui un contrat de travail et en engageant ensuite un dialogue sur les performances réalisées, l'enseignant amorce la conduite du jeune vers l'auto-évaluation, une des composantes de l'autonomie.</p> <p>Les travaux à domicile doivent trouver leur place dans ce processus : ils constituent pour les élèves des occasions de mettre à l'épreuve leur autonomie. L'enseignant ne perd cependant pas de vue qu'en dehors de l'école les ressources disponibles varient fortement selon les familles. Il réserve à ces moments les tâches que l'élève doit pouvoir accomplir sans aide, et s'assure que chacun dispose des ressources nécessaires.</p>
--	--

<p>Enseigner ce qui est prévu</p>	<p>Les socles de compétence, les compétences terminales et les profils de formation indiquent les objectifs à atteindre par les élèves aux différents niveaux. Les programmes, plus précis, en constituent le complément nécessaire. Chaque enseignant dispose des programmes relatifs aux cours dont il a la charge, et veille à consulter ceux qui y sont liés : programmes des années d'études précédentes, programmes de matières proches.</p> <p>Il se réfère aux programmes et privilégie toujours le renforcement des compétences correspondant au niveau où il enseigne, de façon à ce que tous les élèves atteignent les objectifs prescrits, tant en ce qui concerne les compétences spécifiques que les compétences transversales : ainsi le professeur de mathématiques apprend à l'élève à résoudre des problèmes, tout en veillant à le doter de stratégies de lecture efficaces face à un énoncé qu'il importe de comprendre.</p> <p>Les élèves plus avancés sont invités à collaborer avec leurs condisciples encore en cours d'apprentissage. L'occasion leur est donnée d'approfondir leurs connaissances, plutôt que de viser de nouveaux objectifs : aborder à nouveau une matière qu'ils maîtrisent moins bien, appliquer leur compétence dans un nouveau domaine. En aucun cas, cependant, cet approfondissement et ce dépassement ne se réalisent au détriment des moyens accordés aux élèves plus lents.</p>
<p>Piloter l'apprentissage, en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède</p>	<p>L'apprentissage s'appuie sur l'évaluation formative. Avant d'entreprendre une activité, dont les buts ont été clairement établis, l'enseignant s'assure que chacun maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires (prérequis), et s'efforce de connaître les représentations des élèves à propos du domaine qui va être abordé, pour conduire l'apprentissage avec une réelle chance de succès et éviter au mieux les écueils possibles.</p> <p>L'évaluation formative vise à analyser l'évolution de l'élève en cours d'apprentissage, à observer sa manière de mémoriser une matière, d'appréhender et de résoudre un exercice, un problème, à s'assurer de sa compréhension des consignes... Elle porte tout autant sur la démarche mise en œuvre que sur le résultat proprement dit.</p> <p>L'évaluation formative s'intéresse tout particulièrement aux erreurs commises. Si bien sûr l'objectif est, à terme, d'éliminer l'erreur, celle-ci est l'expression des</p>

	<p>connaissances et des représentations de l'élève à un moment particulier. Il est infiniment préférable que l'élève produise une réponse, même erronée, qui indiquera à l'enseignant où subsistent des difficultés, et lui permettra d'organiser la suite de l'apprentissage en conséquence, plutôt que de se réfugier dans une passivité ou un silence " prudent ", parce qu'il n'est pas sûr de ne pas se tromper, ou parce qu'il craint qu'une réponse erronée soit sanctionnée : sans l'information dont il prive ainsi l'enseignant, comment celui-ci peut-il l'aider ? L'enseignant veille donc à bien dissocier les moments d'apprentissage de ceux où il s'agit d'établir un bilan, à accueillir positivement les réponses des élèves, et à en tirer profit pour la suite de l'activité.</p>
<p>Et en les exploitant au bénéfice de l'élève</p>	<p>L'information recueillie sur les difficultés des élèves permet ainsi au professeur d'ajuster ses interventions correctives, individuelles ou collectives, et d'évaluer l'efficacité de son enseignement. Elle indique aussi à l'élève la nécessité éventuelle de changer sa manière d'apprendre, de travailler, d'appréhender un problème et d'élaborer une solution.</p> <p>Au lieu d'avancer dans la matière en se résignant à l'échec de certains élèves, l'enseignant met en œuvre les meilleurs moyens d'aider chaque enfant en difficulté : selon les circonstances, il aborde la matière d'une autre manière, avec l'ensemble de la classe, il organise des travaux de groupe associant des élèves en difficulté à des condisciples plus avancés, il met en place un tutorat, il conseille à l'élève certains travaux supplémentaires, il lui apporte une aide individuelle après s'être rendu disponible en chargeant les élèves plus avancés d'un travail qu'ils peuvent réaliser de façon autonome... En particulier, notre école s'attache à utiliser au mieux les heures disponibles du NTPP au bénéfice des élèves de la 1^{er} phase qui rencontrent des difficultés. Il s'agit de combler immédiatement les lacunes mises en évidence grâce à l'évaluation formative, en apportant une aide adaptée aux difficultés particulières rencontrées par un ou plusieurs élèves, au lieu de continuer à avancer dans la matière, et de laisser s'accumuler les problèmes.</p> <p>Le Décret-Missions prévoit la possibilité d'organiser la première phase en deux ans au lieu d'un, à l'intention des élèves qui n'auraient pu atteindre les objectifs fixés dans le temps imparti. Dans notre école, les mesures prises pour déceler au plus tôt les difficultés et y porter remède rendent le recours à cette année complémentaire tout à fait exceptionnel. Toute décision d'y recourir fait état des raisons pour lesquelles l'équipe pédagogique estime que cette mesure est préférable à un maintien dans le</p>

	groupe-classe actuel accompagné de diverses formes de soutien ; elle doit aussi proposer un programme adapté, établi en fonction des points forts et des points faibles de chacun.
<p>Adapter les méthodes aux objectifs poursuivis ...</p>	<p>Le Décret-Missions définit la compétence comme l' " aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ". De toute évidence, une pédagogie de type transmissif ne peut suffire au développement de telles compétences : il ne suffit pas d'emmagasiner des connaissances pour être capable d'agir efficacement. Ainsi, un élève capable d'énoncer une règle de grammaire pourrait bien ne pas être capable de l'appliquer dans une situation réelle, soit qu'il n'ait pas été sensibilisé à l'importance d'une orthographe correcte, soit qu'il ne repère pas la nécessité " technique " d'appliquer la règle dans ce contexte, soit encore qu'il ne soit pas capable des opérations nécessaires (en matière d'analyse grammaticale de la phrase, par exemple).</p> <p>Pour préparer les élèves à l'action, à la résolution de problèmes, l'école recourt aux méthodes actives et met sur pied des projets. C'est dans ce contexte que l'école recourra aux aménagements des horaires autorisés par le Décret-Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménager l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en œuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines, permettant d'atteindre les objectifs généraux poursuivis ; - répartir les volumes-horaires réservés à une, plusieurs ou toutes les disciplines dans des ensembles fonctionnels d'études s'étendant sur plusieurs semaines ou regrouper le temps réservé à plusieurs disciplines pour des activités interdisciplinaires ou culturelles. <p>Cette souplesse est de nature à favoriser la mise en œuvre d'une pédagogie active, ou la réalisation de projets interdisciplinaires : pour autant qu'un nécessaire équilibre des apprentissages soit respecté, les diverses opérations peuvent ainsi se dérouler en temps utile, en évitant les interruptions intempestives liées aux contraintes horaires ; deux ou trois enseignants peuvent cogérer un projet, et se succéder auprès des élèves pour les aider dans leur entreprise. Les regroupements des cours sur un trimestre ou une année permettent de réduire la dispersion des intérêts des élèves,</p>

	<p>et d'améliorer leur implication dans les problèmes abordés par chacune des disciplines.</p> <p>Chaque enseignant organise les activités en fonction des différents types de compétences à développer chez ses élèves, en se préoccupant tout autant, en concertation avec ses collègues, des compétences transversales (utiles et susceptibles d'être apprises dans différents cours) que des compétences spécifiques.</p>
<p>Différencier les méthodes, pas les objectifs</p>	<p>Pour permettre à chaque élève d'aller au maximum de ses possibilités, et surtout pour conduire les plus faibles à la maîtrise des socles de compétences, des compétences terminales ou des profils de formation, l'enseignant différencie le plus possible ses méthodes et stratégies d'enseignement. Chaque élève, en fonction de caractéristiques qui lui sont propres, mais aussi peut-être en fonction des circonstances, est susceptible de tirer parti d'approches différentes de la matière : activité individuelle ou collective, recours à des présentations graphiques ou uniquement orales, type de but poursuivi,...</p> <p>L'enseignant évite de recourir systématiquement à l'organisation figée de la classe frontale, dans laquelle il s'adresse collectivement à tous les élèves, courant le risque de créer ennui et démotivation ; il met en place des travaux de groupe, organise des ateliers, suscite des projets, ...</p> <p>C'est en offrant une diversité d'expériences d'apprentissage pour chaque compétence à développer que l'école donne un maximum de chances à chacun d'y trouver ce dont il a besoin pour progresser et dote chaque élève de démarches qui ne lui sont pas spontanées.</p> <p>Un équilibre est recherché entre le respect des caractéristiques de l'élève et la nécessité de le faire progresser, d'enrichir ses démarches et d'élargir ses compétences. Les différences sont respectées dans la mesure où elles n'empêchent pas l'accès aux compétences essentielles. Il s'agit bien sûr d'une différenciation des moyens, non des objectifs. En outre, si le rythme de chacun doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'organiser l'apprentissage, il ne peut conduire ni à une forme de relégation, ni à une mise à l'écart. En particulier, les socles de compétences constituent le bagage dont chaque élève doit être doté au terme de la première phase,</p>

	et des difficultés à cet égard ne peuvent se résoudre par l'orientation vers une section réputée plus facile.
Mettre en pratique ce qu'on préconise	Les compétences à développer chez les élèves, de façon cohérente avec l'objectif de développement global, incluent des domaines divers tels que la santé, la culture, les médias. Notre enseignement mettra tout en œuvre pour assurer la cohérence entre les principes enseignés et le vécu des élèves : repas chauds, boissons et " en-cas " en vente à l'école conformes aux recommandations faites aux élèves, possibilité matérielle d'appliquer les règles d'hygiène enseignées (se laver les mains, ...), reconnaissance de l'importance des activités culturelles et sportives par leur pratique, mise en place des ressources (bibliothèque, centre de documentation, accès à Internet, ...) nécessaires à un apprentissage actif et autonome.

Organiser des bilans

Notre établissement mettra l'accent sur l'évaluation formative, pour aider l'élève à apprendre, mais ne renonce pas pour autant à faire des bilans.

Des bilans, de temps en temps	<p>Il importe avant tout d'atteindre les objectifs visés, et donc un maximum de temps et d'énergie est consacré aux activités d'apprentissage, soutenues par cette sorte d'évaluation qui aide à mettre en œuvre les stratégies les plus efficaces, l'évaluation formative. Il importe cependant de faire le point, au bout d'un certain temps : où les élèves en sont-ils ?</p> <p>Les enseignants et les équipes éducatives se fondent - pour constituer les épreuves - sur la banque d'items étalonnés prévue par les programmes. Cette référence garantit la conformité de l'évaluation aux compétences et savoirs attendus des élèves à chaque niveau, tant en ce qui concerne le niveau d'exigence que le type de compétence. L'évaluation des compétences implique en effet la confrontation des élèves à des tâches ou des actions à accomplir dans une série de situations.</p>
Selon le moment ...	<p>En cours de cycle, lorsque l'enseignant juge que telle ou telle compétence est acquise, il s'en assure en organisant une évaluation. Si certains élèves ne réussissent pas l'épreuve, ils poursuivent leur apprentissage, et ont encore l'occasion de faire la preuve de la compétence acquise.</p> <p>L'essentiel, en effet, comme le prescrit le Décret-Missions, c'est que chaque élève ait acquis toutes les compétences prévues au terme du cycle ou de la phase. Ici aussi, la banque de questions étalonnées peut apporter une aide précieuse pour construire des épreuves supplémentaires, de difficulté équivalente à celles qui ont été proposées aux élèves dans un premier temps.</p>

Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles

À terme, l'élève devra occuper une place dans la société. L'école met tout en œuvre pour que chacun s'épanouisse en réalisant au mieux toutes ses potentialités

Familiariser l'élève avec les différents métiers	<p>Le respect de l'autre, qui traverse tout l'enseignement organisé par le réseau libre catholique, inclut bien sûr le respect des différentes professions, quel que soit leur prestige social. L'école veille à souligner l'utilité des divers métiers, en particulier bien sûr de ceux qui sont fréquemment dévalorisés. Il ne s'agit cependant pas de donner de la réalité une vue tronquée, en édulcorant les difficultés économiques et sociales rencontrées dans le cadre de certaines professions, ou en niant le caractère pénible, physiquement ou nerveusement éprouvant, voire simplement routinier de certains travaux.</p> <p>Des rencontres, des contacts divers, à l'école ou sur le terrain où s'exercent les différentes professions sont organisés. Les informations sur les activités mises en œuvre dans ce domaine par différents organismes du monde scolaire ou du monde associatif sont largement diffusées auprès des élèves, et ceux-ci sont encouragés à y participer, en fonction de leurs besoins, et de l'intérêt de ces activités. Dans la mesure du possible, et en fonction des caractéristiques des professions envisagées, l'école organise des mini-stages pédagogiques et complémentaires aux stages réels, sur le terrain, dans le cadre des libertés organisationnelles conférées par le Décret-Missions.</p>
Et l'informer sur les orientations possibles	<p>En relation avec la préparation des choix professionnels, l'école prend également des dispositions pour que chaque élève fasse des choix éclairés, en Forme 3, en matière de secteurs professionnels, groupes professionnels et métiers.</p> <p>Dans ce but, des contacts peuvent être pris avec des enseignants en charge du niveau suivant, en vue d'éclairer les élèves sur les apprentissages prioritaires à leur niveau, les compléments de formation éventuels à conquérir. Il importe cependant de veiller à ce que le choix d'études reste situé au niveau d'un moyen, et ne pèse pas d'un poids trop élevé dans les choix professionnels : il faut pouvoir affronter l'un ou l'autre cours qui convient moins bien, si la réussite de ces cours est la condition de l'accès à la profession dont on rêve ; inversement, il faut se méfier des études passionnantes, mais qui conduisent essentiellement à un métier qu'on ne veut à aucun prix exercer. Notre école accorde en la matière une priorité absolue à l'intérêt de l'élève.</p>

Ouvrir les perspectives

Il importe de rompre, autant que faire se peut, avec une logique déterminant l'orientation en fonction du niveau de résultat atteint. Le quatrième objectif général assigné à l'enseignement par le Décret-Missions impose d'ailleurs aux écoles de tout mettre en œuvre pour donner à chaque élève les compétences nécessaires aux études qui préparent à la profession qui lui conviendrait le mieux.

Dans l'enseignement, chacun témoigne d'une même considération pour tous les membres de la communauté éducative, en particulier les professeurs et les élèves des différentes filières : outre son importance sur un plan éthique, cette attitude peut aussi contribuer à élargir au bénéfice de chacun le champ des possibilités.

Il n'existe quasiment plus de professions réservées à l'un ou l'autre sexe, et les choix professionnels inhabituels dans un milieu social particulier restent cependant possibles, s'ils sont en accord avec les goûts et les compétences particulières de l'intéressé.

Tout au long de la scolarité, les enseignants veillent également à dépister et à contrer les préjugés sociaux et sexistes par rapport aux professions évoquées : tant au niveau des matériaux pédagogiques (manuels, documents divers, ...) que des réflexions des uns et des autres, la part de liberté est soulignée.

Le projet pédagogique qui implique le recours à des méthodes didactiques adéquates est lié aux formes (et aux types) d'enseignement spécialisé qu'il concerne.

En formes 1 et 2 :

En fonction des élèves qui les fréquentent, le projet, plus qu'à s'attacher à un programme de connaissances, se préoccupe surtout de provoquer un maximum de démarches relationnelles susceptibles de développer toujours davantage la pensée. Notre méthodologie, dans cette optique, repose sur les principes fondamentaux de valorisation et de sécurisation. Aussi notre projet impose-t-il un enseignement de création (car créer valorise) dans une atmosphère déscolarisée qui met ces enfants-là en confiance. Pour eux, le projet ne vise pas d'abord à faire acquérir des « savoirs » purement scolaires, mais à procurer à l'esprit toute la rigueur possible. Il s'agit moins de « récupérer » que de faire « grandir ». La pédagogie en formes 1 et 2 est donc avant tout basée sur l'action, sur la manipulation du concret par lesquelles la pensée pourra s'organiser et se former de manière progressive.

En forme 3 :

Selon les élèves qui peuvent y être inscrits, le projet, sans délaisser aucunement le développement mental, vise à doter les élèves d' « outils » devant les aider à s'intégrer dans le secteur du travail.

Notre méthodologie, selon cet objectif, s'appuie sur des apprentissages puissamment motivés qui placent en situation dans le but de provoquer des besoins – ces « moteurs de la conduite » – et donc de susciter l'intérêt et par là le goût au travail, conditions sine qua non de la réussite. Notre pédagogie, toujours axée pour ces élèves sur l'épanouissement de la personne en vue d'une véritable insertion sociale, cherche en sus à favoriser, à travers un programme adapté, une réelle insertion professionnelle. Nous leur apprenons donc un métier en rapport avec leurs intérêts et leurs capacités. Les méthodes auxquelles nous recourons sont guidées par la loi de « l'utilité dans la vie », ce qui sous-entend que notre projet consiste, non à organiser un enseignement au rabais, mais un enseignement élargi qui ne retient que les éléments de formation nécessaires à la finalité d'intégration dans la société.

En résumé, notre projet pédagogique est différencié et ajusté aux enfants auxquels il s'adresse. Il tend à promouvoir une instruction et une éducation continues qui entendent élargir le potentiel d'aptitudes des élèves concernés ainsi que de les aider à surmonter leurs troubles moteurs et instrumentaux grâce à l'intervention de disciplines appropriées. Notre pédagogie met en place tout ce que chaque élève doit apprendre à partir de ce qu'il peut apprendre.